

Examen des processus environnementaux et réglementaires fédéraux

Date : Les 24 et 26 octobre 2016

Lieu : Hôtel PUR
395 Rue de la Couronne,
Québec, QC G1K 7X4

LES ATELIERS

Le 20 septembre dernier, l'IDDPNQL organisait une rencontre d'information à propos des consultations, fédérales et provinciales, actuellement en cours ou prévues dans la prochaine année en insistant sur l'examen des processus environnementaux et réglementaires mené actuellement par le Fédéral. Cet examen vise :

- Le rétablissement de la confiance à l'égard des processus d'évaluation environnementale (associés à la LCEE 2012);
- La modernisation de l'Office national de l'énergie;
- Le rétablissement des mesures de protection éliminées et l'intégration de mesures de protection modernes à la *Loi sur les pêches* et à la *Loi sur la protection de la navigation*.

Les **24 et 26 octobre 2016**, l'IDDPNQL organisera deux jours d'atelier sur les processus environnementaux et réglementaires soumis à l'examen afin de favoriser le partage d'informations entre Premières Nations et assurer leur participation significative au processus.

Ces dates ont été choisies afin de concorder avec la venue au Québec du comité d'experts chargé d'examiner les processus d'évaluation environnementale fédérale (associés à la LCEE 2012). Ce comité se trouvera à Québec le 24 et le 25 octobre afin d'entendre le point de vue de la population sur ce sujet. Le **25 octobre** sera consacré aux autochtones : <http://eareview-examenee.ca/fr/participe/indigenous-engagement-plan/> (Nous vous invitons à vous inscrire directement sur le site internet du Comité afin de participer à cette rencontre).

Le 24 octobre 2016

Processus d'évaluation environnementale fédérale (associés à la LCEE 2012) et modernisation de l'ONÉ

Le 24 octobre sera consacré aux deux composantes suivantes :

- Les processus d'évaluation environnementale (associés à la LCEE 2012);
- La modernisation de l'Office national de l'énergie

L'objectif de cette rencontre est d'identifier ensemble les enjeux et les pistes d'amélioration devant permettre une meilleure prise en compte des intérêts et des droits des Premières Nations dans ces processus, en plus de préparer ceux qui le souhaitent à leur rencontre avec le comité d'experts le 25.

Le 25 octobre 2016

Présentation des Autochtones au comité et séance de dialogue ouvert

Cette journée n'est pas organisée par l'IDDPNQL.

Par conséquent, vous devez vous inscrire à l'adresse suivante si vous souhaitez faire une présentation orale devant le Comité et/ou participer à une session de dialogue ouvert.

<http://eareview-examenee.ca/fr/participer/>

Le 26 octobre 2016

Loi sur les pêches et Loi sur la Protection de la Navigation

Le 26 octobre, nous reviendrons ensemble sur la journée de la veille afin d'en retirer des conclusions et identifier des pistes d'actions pour la suite.

Nous traiterons ensuite des deux autres composantes de l'Examen qui n'auront pas été abordées le 24 soit :

- la *Loi sur les pêches*;
- la *Loi sur la protection de la navigation*

L'objectif de cette journée est le même que pour la journée du 24, soit vous apporter les informations nécessaires pour participer à ce processus d'examen.

QUI DEVRAIT PARTICIPER

Les chef(e)s, conseiller(ère)s, employé(e)s des conseils de bande, membres d'organismes communautaires, entreprises, membres impliqué(e)s dans les processus de consultations liées aux territoires et aux ressources naturelles.

LIEU

Hôtel Pur
395 Rue de la Couronne,
Québec, QC G1K 7X4

INSCRIPTION

Vous devez confirmer votre présence à l'IDDPNQL, **avant le 13 octobre 2016**, en retournant le formulaire d'inscription par courriel à l'adresse info@iddpnql.ca ou par télécopieur, au 418-843-3625. L'IDDPNQL effectuera votre réservation de chambre à l'Hôtel PUR ; vous n'avez pas à contacter l'hôtel.

FRAIS

Les frais d'hébergement, de repas et de faux-frais seront remboursés pour deux (2) personnes par communauté des Premières Nations. Cependant, les frais de déplacement (le transport) seront remboursés pour une (1) personne par communauté des Premières Nations pour favoriser le covoiturage. *Veuillez noter que les frais de voyage en avion ne seront pas remboursés sans l'autorisation écrite préalable du directeur de l'IDDPNQL. La priorité pour le remboursement sera accordée à la personne désignée par le chef et son conseil de bande. Voir les modalités de remboursement sur le formulaire joint.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse info@iddpnql.ca ou par téléphone, au 418-843-9999.